

**FICHE DE SECURITE - 01/09/2004**  
**Présentation et règles de rédaction conformes**  
**à la directive 91/155/CEE et à la norme française T01.102**

**1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT A LA SOCIETE**

Désignation commerciale : **RAKIL BLOC**

Fournisseur : **S.A.R.L. SOFIP HB**

**Z.A. « Lissaure »**

**F - 46230 LALBENQUE**

**☎ 05 65 31 76 46 Fax : 05 65 31 76 47**

**2 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Composants dangereux : **Bromadiolone**

**3 - IDENTIFICATION DES DANGERS**

R 22 : Nocif par ingestion

**4- PREMIERS SECOURS**

**Ingestion** : Appeler un médecin qui traitera symptomatiquement

**Antidote** : Vitamine K1

**5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction : en cas d'incendie, utiliser des extincteurs à poudre, mousse, anhydride carbonique ou eau.

**6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Récupérer au maximum le produit.

Consulter un spécialiste au sujet de la destination du produit récupéré et s'assurer que l'on est en parfaite conformité avec les réglementations locales en vigueur.

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**

Stockage : Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux, et dans l'emballage d'origine.

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## **8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

La manipulation de ce produit comme tout produit chimique impose le respect de mesures élémentaires d'hygiène.

## **9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat physique à 20 °C : Bloc Couleur : rouge  
pH : sans objet  
Point éclair : sans objet  
Insoluble dans l'eau

## **10 - STABILITE ET REACTIVITE**

Produit stable dans les conditions recommandées d'emploi.

## **11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité de la matière active (bromadiolone)  
DL 50 orale rat : 22,5 g/kg

## **12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Utilisé selon les recommandations et précautions d'emploi figurant dans les notices et étiquettes, il n'entraîne pas de risques pour l'environnement.  
Non toxique pour les abeilles.

## **13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

L'élimination du produit et le traitement du conditionnement ayant servi au stockage doivent être effectués en accord avec les législations locales, régionales ou nationales.

## **14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

PRODUIT NON REPRIS PAR LA LEGISLATION DES TRANSPORTS

N° ONU : Non applicable  
ADR/RID : Non applicable  
N° IMDG : Non applicable

## **15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**Symbole** : Xn NOCIF

**Phrases de risques** :

R 22 - Nocif par ingestion

**Conseils de prudence** :

- S 2 Conserver hors de portée des enfants
- S 13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
- S 20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
- S 49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine
- S 44 En cas d'accident ou de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
- S 35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage

## **16 - AUTRES INFORMATIONS**

### **Homologation N°9900005**

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.